Quelques notes

Vallée de la Seiche

Commune de Vern sur Seiche

Le 15-10-2010

1977: réalisation de deux documents sur la Vallée de la seiche et du Bois de Soeuvres par deux étudiants en géographie .(Deux documents A4 couvertures vertes et format portrait)

A signaler la question des indemnités des étudiants et de leur logement : dégâts dans le logement qui ont obligé à changer le revêtement du sol

Un des points qui ressort du document concernant la Vallée de la Seiche est le facilité d'un aménagement du sentier de redonnée le long de la Seiche à partir de Vaugon rejoignait les Bouillants avec le franchissement facile des haies (simple clôture ou échalier...)

1980 :

Réalisation d'un montage de phots qui montre qu'une partie de la Vallée est inondée tous les deux ou trois ans ce qui insiste le Conseil Municipal d'achterfacielement ses terrains qui n'étaient cependant pas en friche, mais ne rapporteraient peu aux propiétaires.Seul un secteur ne fut pas acheté car un bassin pour la péniche avait été réalisé par un exploitant, ce qui poussa encore le conseil à mener à bien une réalisation communale.

Sondage de Géo-Armor. Après discussions le doucement contenant les résultats sont supprimés de la circulation par le Maire de cette époque.

Les graviers devaient être aptes à être récupérés pour le tremblement des routes et ainsi payer l'a aménagement de la « Zone de loisirs ».

Rêves de certains de pouvoir s'initier à la planche ou à la voile sur 10 hectares de plan d'eau.

Financement possible par le conseil général de 50% du prix du creusement d'un étang de 10 hectares ;

La réalisation de la Médaille de Vern s'inspire de cet endroit et du Bois de Soeuvres.

De plus une liaison passant sous la 2 fois 2 voies a été réalisée lors de la construction des ponts qui ont été réalisés à deux dates différentes, en prévoyant un passage piéton sous les ponts pour rejoindre Vaugon depuis la Vallée de la Seiche : verra-t-on cet aménagement réalisé, dont le premier projet date de plus de trente ans ?

1987 : Concession à la SEMAEB dont le responsable est pour vern , Monsieur Beulque.

Une visite est organisée par la SEMAEB qui conduit les conseillers municipaux qui le veulent au lac du Maine à Angers pour observer son aménagement. Mais les deux surfaces ne sont pas égales.

Puis appel d'offres auprès de deux grands spécialistes des carrières et auprès de quelques autres entreprises. Une société bien connue, de Saint Malo répond pour un 1F le m3 l'enlèvement des terres et dans des limites de temps.

Une ZAC a été créée sans étude préalable.

Un restaurant martiniquais devait s'implanter et la venue d'un Espace de loisirs privés a été évoqué.

Puis abandon du Projet.

1988-1989 :

Le Maire entreprend de faire creuser les étangs dans leurs formes actuelles et par de petites sociétés mais aucun vote n'a eu lieu au conseil Municipal sur les prix des opérations et de l'Aménagement par tranche des chemins. Ceux ci sont entretenus les années suivantes par les services de la Mairie mais au lieu de mettre des graviers jaunes, ont été étalés des graviers gris qui servent pour les routes. Pourtant la couleur sable avait été demandée par un certains nombre d'utilisateurs des ces chemins.

Parallèlement, la base canoë kayak étant mal logée aux Bouillants et quelques jeunes ayant eu des problèmes entre eux, le maire qui était président de l'association à but non lucratif qui gérait les Bouillants fit détruire quelques locaux dont celui de la chaudière de ce site et fait déménager le kayak.

1991 :

L'adjoint à l'environnement fait réaliser, sans l'accord du conseil, une étude pour 150 000 Fr : cette étude se traduit par un plan de la zone.

Le local du kayak aurait du être installé près de la Seiche : sur pilotis à cause des inondations possibles (comme le local des maîtres nageurs actuel) cela aurait évité le creusement du canal, mais seulement une tranchée pour évacuer les eaux pluviales, afin que celles-ci ne se jettent pas dans les bassins.

Avec ce local, un W.C. chimique est installé quelques temps plus tard.

Parallèlement, sur cette zone, un projet de piscine a été étudié. Le conseil municipal avait donné son accord dans le cadre d'un syndicat intercommunal et un crédit de 50 000Fr a été attribué pour la réalisation de cette étude, mais étant donné les déficits du « centre bourg » aucun prolongement n'a été donné. Ce n'est que vers 2005 que la commune rejoint le syndicat de Chartes et autres communes pour la réalisation d'une nouvelle piscine intercommunale ;

Entre temps, des contacts avaient été pris avec la piscine privée de Chateaugiron qui aurait accepté , si cela lui avait été demandé officiellement de gérer une

piscine thérapeutique de rééducation pour les personnes âgées, les handicapés et les malades . Peut-être ce projet resurgira-t-il un jour,

Des contacts sont pris avec le propriétaire dont les prés se situent le long de la seiche, entre la Vallée et le pont de Vaugon pour réaliser un chemin piéton. Mais les négociations n'ont pas pu aboutir.

En remplacement, l'idée d'une liaison par le chemin qui traverse les jardins familiaux et qui rejoint par la route de la Miennais et qui serait continuée par un petit chemin rejoignant Vaugon passant par la ferme de la Miennais et en dessous de la quatre voies progresse. La réalisation de ce petit secteur semble en voie d'aboutir ;

Une grosse erreur a été commise : au nord de l'emplacement de la station d'épuration, un monticule a été créé pour ensevelir un certain nombre de déchets de toutes sortes. Le ministère de l'Ecologie a été prévenu, mais devant le nombre de signalement, il n'a pas donné suite, ou il aurait fallu des photos pour l'informer. Le correspondant local du journal diffusé dans ce secteur a voulu éviter toute polémique et n'a pas jugé bon de parler de ce sujet.

2000 :

A partir de cette date des aménagements commencent : -

- base de natation et une plage artificielle en sable sont mises en place et des jeux en particuliers pour enfants
- mise en place d'un abri pour surveiller les natations par deux maîtres nageurs.

Problèmes : l'eau n'est pas toujours de bonne qualité et le bassin est fermé de temps en temps suite aux analyses de la DASS . Il faut dire que l'arrivée des eaux de ruissellement se déversant dans le bassin n'avait pas été traitée à fond. Cette question fut progressivement résolue par la pose d'une canalisation d'eau pluviale à partir du collège jusqu'à la Seiche, puis reprofilages des différents réseaux qui ne doivent plus se jeter dans la Seiche.

Plantations de chênes et de peupliers qui seront abattus en octobre 2010 (date de la rédaction de ces notes)
Réalisation dans le cadre des chemins de randonnées d'un pont en fer rejoignant l'autre rive par le conseil général (le passage des bouillants qui avait un « droit d'usage »ayant été fermé du fait de dégradations.

Accord de tous, sous l'impulsion des écologiques de laisser les zones humides dans leur état afin que soit favorisée la biodiversité. Il serait intéressant de voir ce que penserait un spécialiste de l' évolution qui s'est produite depuis que ces zones ne sont plus des prés.

Installation de bancs réalisés avec d'anciennes traverses de chemin de fer qui seront remplacées vers 2008-2009 (rappelons qu'il interdit aujourd'hui d'utiliser ces traverses en bois car elles contiennent de nombreux produits toxiques).

Mise en place d'éléments d'un parcours du coeur.

Mise en place de l'aménagements d'un bassin et d'un parcours sur la Seiche (pour Kayak).

Aménagement d'un chemin de bas-fonds (limite apparemment des zones inondables) avec plantation d'arbres, ce chemin est tracé sous la houlette d'écologistes dont certains ne connaissaient pas l'histoire de ces terrains.

Réalisation d'Evénements : fête d'été, anciennement fête du Saint jean qui avait lieu au paravant près de la résidence du clos d'Orrière et feux d'artifice du 14 juillet. Diverses expositions de Vern Volume. Découverte de la nature en particuliers par la Parvole: faune et flore ainsi que panneaux d'expositions.Création d'une association de pêche qui réunit les passionnés de cette activité avec plusieurs événements. (Il est dommage que cette association n'ait pas pris le nom de la première association de pêche créée au début du siècle et qui s'appelait la Gaule vernoise. 0n peut aussi signaler les pique-niques, l'utilisation de la plage surtout l'été et aux périodes de soleil.

Réalisation de terrains de boules et de terrain de volley sur sable ce dernier aménagement était demandé depuis longtemps (car en ville, il y avait possibilité de sponsorisation.)

Utilisation d'une butte pour réaliser une sorte de plate forme qui permet de voir des spectacles d'eaux.

Création des jardins familiaux, sous la responsabilité de bénévoles et qui ont de plus en plus de succès.

2009-2010 :

Aménagement de barbecues et de places pour des feux de veillées.
Mise en place d'un aérateur d'eau.

2010:

Suppression de la Station d'épuration (S.T.E.P.) pour raison de réhabilitation et remplacée par un conduit allant vers les autres communes. Une des canalisations de la STEP se faisant dans la Seiche, le chemin entre la station et la Seiche en marque l'emplacement.

Terrain des gens de voyages. La responsabilité en revient à Rennes Métropoles en accord avec les communes. Le terrain n'est, semble-t-il, plus aux normes. Certains voudraient à l'occasion de sa réhabilitation le déplacer.

Conclusion L'aménagement de la Vallée de la Seiche n'est pas fini mais il aura fallu trente ans pour arriver au stade ou elle en est à ce jour avec l'imagination des élus, du personnel et des habitants de Vern. Reste la question financière : combien cet aménagement a-t-il coûté sur trente ans avec l'achat des terrains l'estimation du coût serait à faire mais, comme ce n'est pas un aménagement de luxe, est-ce important vu la vie sociale qui s'y est développée et l'utilisation importante qu'en ont fait les Vernois ?

Des terrains de foots ont été envisagés et également une sorte d'amphithéâtre protégé du soleil par des arbres, comme ce qui existe dans notre ville jumelée.

Il sera intéressant de voir en trente ans l'évolution de ce lieu qui est accessible à pieds aux habitants du Centre Bourg et de la plupart des quartiers.

Note : installation d'un parking par le personnel de la Mairie et mise en place sur ce parking d'un W.C. Chimique dans les années 1998-2000.

15-10-2010.